

DON DE MOELLE OSSEUSE

Devenir donneur :
**Pourquoi pas
vous ?**

**CE N'EST PAS
SI DUR
DE SAUVER
UNE VIE.**

Pour tout savoir sur ce don, vous avez le choix :

dondemoelleosseuse.fr

 **don de moelle osseuse**

 **don de moelle osseuse**

 **@moelleosseuse**

 **@dondemoelleosseuse**



 **agence de la
biomédecine**

Agence relevant du ministère de la santé

LA MOELLE OSSEUSE, C'EST QUOI AU JUSTE ?

1

C'EST VITAL ET INDISPENSABLE AU CORPS HUMAIN

Car la moelle osseuse produit les cellules souches dites « hématopoïétiques ». Ce sont celles qui sont à l'**origine de nos cellules sanguines**, c'est à dire :

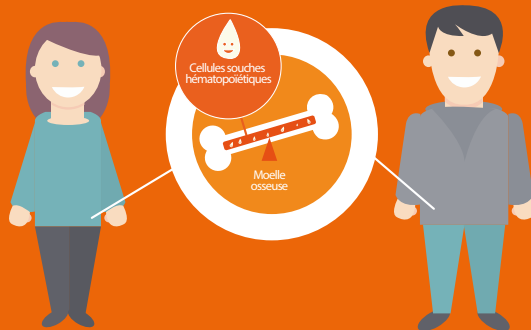
- les globules rouges, qui transportent l'oxygène
- les globules blancs, qui luttent contre les infections
- les plaquettes, qui arrêtent les saignements

2

CELA N'A RIEN À VOIR AVEC LA MOELLE ÉPINIÈRE !

On confond souvent moelle épinière et moelle osseuse alors qu'elles ne se trouvent pas du tout au même endroit et n'ont pas les mêmes fonctions.

- Comme son nom l'indique, **la moelle osseuse est présente dans tous nos os**, en particulier dans les os plats comme celui du bassin.
- La moelle épinière, elle, est située dans la colonne vertébrale et appartient au système nerveux.



DONNER SA MOELLE OSSEUSE, ÇA PEUT SAUVER LA VIE DE QUI ?

De nombreuses personnes qui ont une maladie grave du sang. Ce qui représente **des milliers d'enfants et d'adultes**, en France comme à l'étranger.

DE QUELLES MALADIES PARLE-T-ON ?

- Des leucémies, aiguës ou chroniques, dans 80% des cas
- Des aplasies médullaires
- Des maladies métaboliques ou génétiques (déficit immunitaire, adrénoleucodystrophie...)

Et bien d'autres encore. Autant de maladies dont l'origine est un dysfonctionnement de la moelle osseuse.

2 000 malades

ont besoin d'une greffe de moelle osseuse, chaque année, en France.

Mais il existe un espoir de guérison pour ces personnes : la greffe de cellules de moelle osseuse saine grâce à des donateurs volontaires !

POURQUOI ON A TANT BESOIN DE NOUVEAUX DONNEURS ?

Parce qu'il faut une compatibilité biologique la plus parfaite possible entre le donneur et le patient pour pouvoir réaliser une greffe de moelle osseuse.

Or, chacun possède sa propre « carte d'identité biologique », ce qu'on appelle le système HLA (Human Leucocyte Antigen). Les médecins greffeurs doivent donc trouver un donneur aux caractéristiques biologiques les plus identiques possibles à celles du malade.

Cette compatibilité est rare !

Mais il est possible d'offrir plus de chances de guérison aux patients. **Comment ?**

En s'inscrivant sur le registre national des donneurs de moelle osseuse et en se tenant prêt(e) à sauver une vie si mon profil est compatible avec celui d'un patient !



3 patients sur 4

n'ont pas de donneurs compatibles parmi leurs frères et sœurs.

PRÊT À DEVENIR DONNEUR ?

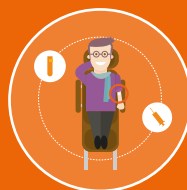
**Si vous cochez ces 3 cases :
le registre national des donneurs de moelle osseuse vous attend !**



Avoir entre 18 et 35 ans
au moment de l'inscription*
(mais on peut rester inscrit(e) et
faire un don de moelle osseuse
jusqu'à 60 ans inclus)



Être en parfaite santé



Répondre à un questionnaire de santé, suivi d'un prélèvement salivaire ou d'une prise de sang.

* **Pourquoi cette limite d'âge ?** Car les greffons prélevés sur des personnes jeunes sont plus riches en cellules souches hématopoïétiques : idéal pour une prise de greffe plus rapide pour les patients ! De plus, un donneur est contacté en médiane, 8 ans après son inscription. Donc plus on s'inscrit jeune sur le registre, plus on a de chances d'être sollicité pour aider un malade.

S'INSCRIRE COMME DONNEUR, ÇA VEUT DIRE QUOI ?

1

VOUS VOUS PORTEZ VOLONTAIRE AU DON

et c'est déjà un engagement fort !
Par votre simple inscription sur le registre
français des donneurs de moelle osseuse,
vous offrez une chance de guérison en
plus aux patients

2

VOUS DEVENEZ « VEILLEUR DE VIE »



Pourquoi Veilleur ? Car s'inscrire ne veut
pas dire « donner tout de suite ». Vous
serez sollicité(e) si vous êtes compatible
avec un malade. Pas d'impatience :
cela peut arriver dans quelques mois,
plusieurs années, ou pas du tout.

3

VOUS RESTEZ EN CONTACT

et vous nous tenez au courant de tout
changement : de votre état de santé d'une
part, mais aussi de vos coordonnées.
Car on doit pouvoir vous joindre facilement,
en cas de compatibilité avec un patient.

4

VOUS POUVEZ ÊTRE FIER(E) DE VOUS

et en parler à votre entourage. Car faire
connaître le don de moelle osseuse et
motiver de nouvelles personnes à s'inscrire
sur le registre des donneurs, c'est aussi
une façon de sauver des vies.

Une précision importante :

S'inscrire comme donneur de moelle osseuse est un acte volontaire, anonyme et gratuit.



VOUS ÊTES UN HOMME ? ON A PARTICULIÈREMENT BESOIN DE VOUS !



Donneur ou donneuse, les médecins greffeurs choisiront
toujours la personne la plus compatible avec le patient.
Mais il est vrai que **les donneurs hommes sont très
recherchés** car :

- Les cellules de la moelle osseuse des hommes sont
dépourvues des anticorps que développent les femmes à
chaque grossesse.
- Les greffons issus de donneurs masculins sont donc
mieux tolérés sur le plan immunologique chez les patients.

**Les hommes
ne représentent que**

35% des inscrits

sur le registre national des
donneurs de moelle osseuse.
On peut sûrement faire mieux
pour équilibrer le registre
et optimiser les chances de
guérison. **Qu'en dites-vous ?**

ALORS CE DON, ÇA SE PASSE COMMENT ?

Il y a 2 méthodes pour prélever la moelle osseuse.

Chacune permet de recueillir un type de greffon différent, correspondant aux besoins du malade. C'est donc le médecin qui proposera la méthode la plus appropriée, dans l'intérêt du patient.

Soit on prélève dans le sang. On parle de cytophérèse*.

C'est la pratique la plus courante (80% des dons). Le principe est un peu le même qu'un don de plaquettes.

- Vous recevez un médicament quelques jours avant. Il sert à stimuler la production des cellules de la moelle osseuse et à les faire passer des os vers le sang. Pas d'inquiétude : ce produit est identique à ce que le corps fabrique déjà naturellement.
- Le jour venu, on réalise un prélèvement qui dure environ 4 heures... suivi d'une pause gourmande bien méritée ! Un 2^e prélèvement est parfois nécessaire.



Bien sûr, tout vous sera expliqué en détails le moment venu.

En vous inscrivant comme donneur de moelle osseuse, vous donnez votre accord de principe pour ces deux méthodes de prélèvement. Mais votre consentement est révoquable à tout moment.

Soit on prélève par ponction dans les os postérieurs du bassin.

Cette opération sous anesthésie générale est simple. Le principe ?

- On prélève des cellules de la moelle osseuse directement dans l'os du bassin, avec leur milieu environnant.
- On prend juste la quantité qu'il faut, selon le poids du donneur et celui du malade. Ni plus, ni moins. Pour ce prélèvement, vous êtes pris en charge 48h à l'hôpital par un personnel qualifié. Le temps de tout bien faire, en parfaite sécurité !



EST-CE QUE ÇA FAIT MAL ?

Les donneurs vous diront que « ce n'est pas si douloureux »

Pour le prélèvement dans les os du bassin, certains comparent la sensation à celle d'un « gros bleu ». Quant à la phase de préparation au prélèvement dans le sang, elle peut donner des symptômes grippaux. Mais ce n'est pas systématique et, en cas de besoin, de simples antidouleurs suffisent.

Dans tous les cas, l'équipe soignante vous entoure et assure votre sécurité médicale avant, pendant et après le don.

Mais le mieux, c'est de regarder les témoignages de donneurs sur dondemoelleosseuse.fr

ET MES CELLULES À MOI ?

Sachez qu'après le don, elles se régénèrent rapidement, pour vous qui êtes en bonne santé !

* Cytophérèse : prélèvement des cellules du sang nécessitant l'utilisation d'un automate d'aphérèse, appelé également séparateur de cellules. Les cellules extraites constituent le greffon ; les autres éléments sanguins sont restitués au donneur. Cette technique est couramment utilisée par l'Établissement Français du Sang (EFS) pour prélever, par exemple, des plaquettes.

CE DON SE FAIT EN 6 ÉTAPES



1

Vous êtes compatible avec un malade

Il attend une greffe, quelque part en France ou dans le monde. Et le donneur le plus compatible, c'est vous ! Le centre donneur vous a contacté pour fixer la date du prélèvement d'ici 1 à 3 mois.



2

Vous passez un entretien avec un médecin

Et aussi des examens médicaux (clinique et sanguin) environ 3 semaines avant le don. On veut être sûr qu'il n'y ait aucune contre-indication au don de moelle osseuse.



3

Vous déposez un consentement formel

Cette démarche permet de s'assurer que vous avez été correctement informé(e) de la procédure.



4

C'est le grand jour !

Vous allez à l'hôpital ou dans un centre EFS pour votre prélèvement de cellules de moelle osseuse.



5

Votre prélèvement est acheminé auprès du patient.

Les cellules de moelle osseuse que l'on vous a prélevées (appelées le greffon) lui sont ensuite transfusées dans les 12 à 36 heures.



6

Vous êtes suivi(e) après le don

Le jour même, un mois après, et au bout d'un an, on fera un point avec vous à l'aide de 3 questionnaires.

Et ça ne vous coûte rien !

Tous les frais médicaux et non médicaux liés au don sont pris en charge. Y compris l'indemnisation si le temps consacré au don entraîne pour vous une perte de rémunération. On pense à tout !

ET APRÈS ? ON NOUS DEMANDE SOUVENT :

Puis-je être appelé(e) pour un 2^e don ?

Oui, si le malade qui a bénéficié de votre premier don a besoin d'une nouvelle greffe. La probabilité que cela arrive est de 10%. Vous ne serez jamais sollicité(e) pour un autre patient.

Puis-je quand même faire un don pour quelqu'un de ma famille ?

Tout à fait. La recherche d'un donneur compatible se fait d'abord au sein de la fratrie du patient. Même si vous êtes inscrit(e) sur le registre ou si vous avez déjà été prélevé(e) pour un autre patient, vous pouvez donner à un membre de votre famille si besoin.

Puis-je avoir des nouvelles du patient que j'ai pu sauver ?

Non, le don de moelle osseuse est anonyme, conformément à la loi de bioéthique. Le seul contact possible est l'envoi d'un courrier au patient, par l'intermédiaire du centre donneur, sans aucune information d'identité.

ON Y VA POUR L'INSCRIPTION ?

S'inscrire sur le registre national des donneurs volontaires de moelle osseuse, se fait en 4 temps :

1 Vous prenez le temps de vous informer
et de réfléchir à votre engagement. C'est ce que vous faites en ce moment !

2 Vous demandez votre inscription sur le site dondemoelleosseuse.fr
Cette démarche en ligne est simple et rapide. Vous répondez directement à quelques questions. Elles servent à vérifier que votre état de santé vous permet bien d'être donneur de moelle osseuse.

3 Vous finalisez votre inscription, à domicile ou dans un centre.
Vous avez le choix entre recevoir votre dossier d'inscription à **domicile** avec les documents à remplir et le prélèvement salivaire à réaliser. Ou bien prendre **rendez-vous dans un centre donneur** pour effectuer un entretien médical et une prise de sang. C'est ce prélèvement, salivaire ou sanguin, qui établira votre « carte d'identité biologique ».

4 Et voilà, vous êtes inscrit(e) comme donneur !
Une fois votre rendez-vous passé ou votre dossier renvoyé et enregistré, vous recevez votre carte de donneur volontaire de moelle osseuse, symbole de votre engagement.



Ensuite, surtout, on reste en contact

Et pour cela, vous devrez **nous informer de tout changement de coordonnées, via votre espace personnel** sur le site dondemoelleosseuse.fr. C'est essentiel pour que l'on puisse vous contacter si vous êtes compatible avec un patient.

8 ans

C'est le laps de temps médian entre l'inscription d'un donneur et le jour où il est contacté pour un don. Mais cela peut être quelques mois ou bien plus long.

MAIS AU FAIT, QUELLES SONT LES CONTRE-INDICATIONS AU DON DE MOELLE OSSEUSE ?

Vous ne pouvez malheureusement pas vous inscrire comme donneur(se) si vous êtes concerné(e) par l'un des cas suivants : affections cardiaques, hypertension artérielle, affections respiratoires, maladies du système nerveux, affections cancéreuses, affections métaboliques (diabète, insuffisance hépatique), traitements par anticoagulants, antécédents de phlébite ou d'embolie pulmonaire, problèmes dorso-lombaires, affections neuromusculaires, certaines réactions allergiques graves, surcharge pondérale importante, situations à risque infectieux et, de façon générale, toute prise de médicaments à long terme.

L'AGENCE DE LA BIOMÉDECINE, VOUS CONNAISSEZ ?

C'est une agence nationale relevant du ministère en charge de la santé, créée par la loi de bioéthique de 2004.

Ses domaines d'expertise :

le prélèvement et la greffe d'organes, de tissus et de cellules, ainsi que la procréation, l'embryologie et la génétique humaines.

Sa mission principale :

veiller à ce que chaque malade reçoive les soins dont il a besoin, dans le respect des règles de sécurité sanitaire, d'éthique et d'équité.

Elle est l'autorité de référence sur les aspects médicaux, scientifiques et éthiques, liés à ces domaines.

Et concernant le don et la greffe de moelle osseuse, quelles sont ses missions ?

- Elle fixe les objectifs quantitatifs et qualitatifs de recrutement de donneurs non apparentés, et de recueil/conservation des unités de sang placentaire ;
- Elle gère le registre des volontaires au don de moelle osseuse, les inscriptions, les interrogations des registres nationaux et internationaux de donneurs et des banques de sang placentaire, et l'organisation des prélèvements pour les médecins greffeurs ;
- Elle évalue les activités de prélèvement et de greffe ;
- Elle publie ses rapports d'activités, accessibles sur son site : www.agence-biomedecine.fr ;
- Elle participe à la formation des professionnels pour améliorer la qualité de ces activités ;
- Et bien sûr, elle développe l'information sur le don, le prélèvement et la greffe de moelle osseuse.

Tout cela, en collaboration avec les centres hospitaliers et l'Établissement Français du Sang (EFS) qui accueillent et prennent en charge les futurs donneurs de l'inscription jusqu'à l'organisation du don de moelle osseuse.

 **N°Vert** 0 800 20 22 24